

Réponse du Conseil administratif du 15 mai 2025 à la question écrite du 30 octobre 2024 de M^{me} Yasmine Menétréy: «Inquiétudes des résidents du 32, quai du Seujet sur la sécurité et l'hygiène».

TEXTE DE LA QUESTION

Les habitants du 32, quai du Seujet sont de plus en plus inquiets face à une situation qui affecte leur quotidien et leur sentiment de sécurité. Plusieurs personnes s'introduisent régulièrement dans l'immeuble pour y passer la nuit, surtout au 5^e étage, où la porte donnant sur la terrasse est souvent endommagée et reste fréquemment ouverte. Cette situation crée une atmosphère tendue, particulièrement pour les familles qui redoutent que leurs enfants ne se retrouvent confrontés à des personnes parfois en état d'ébriété. De plus, des nuisances supplémentaires ont été signalées, notamment de fortes odeurs et des dégradations dans les allées autour de l'espace de quartier.

Pour apaiser ces inquiétudes, les résidents demandent:

1. Sécurisation de l'entrée: renforcer la solidité de la porte d'entrée et installer un code d'accès au niveau du 5^e étage.
2. Amélioration de l'éclairage: placer un éclairage à détection de mouvement dans les escaliers extérieurs reliant les bâtiments au 5^e étage, actuellement souvent mal éclairés ou en panne.

Les habitants souhaitent retrouver un cadre de vie serein et accueillant, où la sécurité des enfants et des familles est assurée. Ces mesures préventives leur paraissent essentielles pour garantir la tranquillité de tous.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis l'été 2024, la Gérance immobilière municipale (GIM) a en effet constaté une recrudescence des incivilités aux adresses sis quai du Seujet 32 à 36. De nombreuses mesures ont été rapidement mises en œuvre pour renforcer la sécurité du site, en collaboration avec la Direction du patrimoine bâti (DPBA).

Les portes d'accès aux immeubles (réparées à de nombreuses reprises depuis 2023) ont bénéficié d'un renforcement (particulièrement au niveau de l'entresol et de la promenade), avec la pose de serrures «anti-forçage». En revanche, l'installation d'un boîtier à code n'est pas une solution qui a été retenue, car l'expérience a démontré sa faible utilité, les codes étant systématiquement transmis à des personnes qui ne sont pas des ayants droit légitimes.

Les rondes de surveillance de la société Protectas ont aussi été renforcées et, depuis le 20 novembre 2024, organisées de manière à se concentrer sur la problématique des dormeurs (interventions entre 2 h et 5 h). En parallèle, la GIM a également accentué sa présence sur le site, en complétant son équipe de la conciergerie au mois de janvier 2025.

En ce qui concerne l'amélioration de l'éclairage, à ce stade aucune mesure spécifique n'a encore été planifiée par la DPBA, qui souhaite étudier la situation de manière approfondie pour déterminer les actions possibles à entreprendre.

Un suivi rigoureux de ce site, sensible sur le plan sécuritaire, est régulièrement effectué par les services de la Ville de Genève concernés. Des mesures complémentaires seront mises en œuvre le cas échéant.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez